

Pourquoi intégrer une classe option bilangue ?

- L'anglais et l'espagnol font partie des langues les plus parlées dans le monde. Après le chinois et l'anglais, l'espagnol est la 3^{ème} langue la plus parlée au monde. Maîtriser ces langues est un atout remarquable pour l'insertion professionnelle.



- Intégrer une classe bilangue dès la 6^{ème} permet de choisir un parcours différent de l'apprentissage des langues et d'accéder plus aisément aux sections européennes offertes au lycée.

- Pour son entrée en seconde, grâce à la section bilangue, votre enfant pourra décider quelle langue il souhaite choisir en langue vivante 1. L'anglais couplé à l'espagnol donne accès, non seulement à l'Europe, mais aussi à tout le continent américain.



J'ai une question !

« - J'ai peur du surplus de leçons à apprendre ! »

Un élève qui s'organise dans son travail, qui suit les conseils donnés par ses enseignants et qui fait part de ses doutes ou difficultés réussira. Une heure de méthodologie sera ponctuellement mise en place afin d'épauler l'élève dans ses apprentissages.

« - Qui en sera-t-il de l'emploi du temps ? »

Face aux contraintes propres à un collège de 800 élèves et 60 enseignants, la direction cherchera à équilibrer les journées de travail.

« - Mon enfant n'a jamais (ou peu) fait d'anglais en primaire. »

Le premier trimestre en anglais permet de remettre en place des fondamentaux. L'année de 6^{ème} fait partie du cycle d'adaptation.

« - La section bilangue impliquera-t-elle des frais supplémentaires ? »

Les sorties, séjours linguistiques ou autres activités obligatoires seront gratuits. En cas de coût à supporter par les familles, les activités pédagogiques auront un caractère optionnel. Le Fonds Social Collégien et l'assistant social peuvent venir en aide en cas de difficulté ponctuelle.

Pour tout autre question plus spécifique, les enseignantes et la direction restent disponibles pour vous répondre.

Collège Choiseul
37400 Amboise



CLASSE BILANGUE

ANGLAIS - ESPAGNOL

2014-2015



Le collège Choiseul à Amboise offre, aux élèves entrant en 6^{ème} en septembre 2014, la possibilité de s'inscrire dans une **section bilangue anglais-espagnol**.

Que fait-on de spécial dans une section bilangue ?

- Cette section -dont l'effectif ne peut dépasser 25 élèves- permet l'apprentissage simultané de deux langues étrangères dès la 6^{ème}. L'enseignement se poursuivra en classe de 5^{ème} en 2015-2016. L'apprentissage dès le plus jeune âge et en simultané facilite la mémorisation demandant la mobilisation de compétences similaires pour les deux langues.

- 3 heures d'enseignement d'anglais et 3 heures d'espagnol seront dispensées par semaine (au lieu des 4 h d'anglais habituelles).

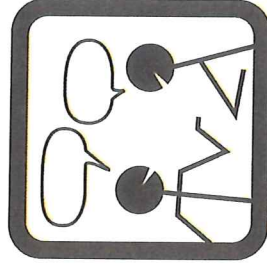
- L'engagement à suivre l'enseignement de cette classe est pris pour un an ; il ne sera pas possible de quitter la classe bilangue en cours d'année.

- L'ouverture sur les pays étrangers se fera grâce à des contacts avec des établissements scolaires anglophones et les élèves de la section bilangue seront prioritaires pour l'inscription aux séjours linguistiques offerts durant le cursus au collège.

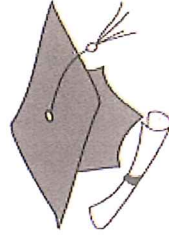
La section bilangue, c'est pour qui ?

Elle est destinée aux élèves travailleurs et motivés par les langues, car elle entraîne un surplus de travail.

Il est attendu de ces élèves une capacité à s'organiser, et un début d'autonomie dans leur travail au quotidien. Ils seront évidemment accompagnés dans leur travail personnel.



Les candidats doivent être ouverts au dialogue, avoir une capacité à communiquer avec l'autre, être curieux, désireux d'apprendre et de comprendre le monde dans lequel ils vivent. Les élèves dynamiques, enthousiastes et constructifs trouveront leur place dans la section bilangue.



Yo Hablo
ESPAÑOL

Comment intégrer la section bilangue ?

- Une fiche de candidature à renseigner accompagnant un dossier détaillé est à demander au professeur des écoles de votre enfant. Une sélection, en collaboration avec le professeur des écoles de CM2, sera effectuée par les professeurs du collège.

- Si votre enfant n'appartient pas à une école rattachée au collège Choiseul, son inscription est possible par dérogation ; vous devez en faire la demande auprès de son professeur des écoles.

- Fin juin, les 25 candidats sélectionnés passeront une après-midi au collège avec les deux professeurs de langue ; après-midi qui se terminera par un goûter et une réunion avec leurs parents.



En cas de questions spécifiques, les deux enseignantes en charge de cet enseignement Mmes Cadoux-Chaplot et Rodrigues sont joignables au collège tél. : 02.47.23.66.00

L'équipe de direction du Collège Choiseul